

Combien ça me rapporte ?

QUI SOMMES-NOUS ?

Quels avantages à recourir aux services du Cabinet EXCELNERGY Partner ?

Avoir recours à un expert et courtier en constructions, solutions solaires membres du Cabinet EXCELNERGY Partner s'avère toujours très avantageux, voire extrêmement profitable. En effet, faire appel à ses services vous permet :

- **UN GAIN DE TEMPS** : le courtier est un expert, connaisseur du marché et en relation constante avec les professionnels et différents organismes. Il connaît bien leurs points forts et faibles au regard de chaque projet. Il va savoir cibler et rechercher les acteurs, puis comparer les différentes offres pour vous.
- **UNE TOTALE TRANSPARENCE DANS LES APPELS D'OFFRES**. Vous n'aurez pas forcément besoin de demander des devis auprès de plusieurs entreprises de votre connaissance, que nous pouvons d'ailleurs inclure dans une mission d'appel d'offres ; le courtier peut le faire pour vous en totale transparence, à l'occasion des appels d'offres/mises en concurrence, dans les délais les mieux maîtrisés, le tout dans le cadre d'une convention de mission clairement définie et signée ensemble.
- **UN GAIN D'ARGENT** : en tant que professionnels de la mise en concurrence permanente, les courtiers du Cabinet EXCELNERGY Partner sont à même d'obtenir des conditions

très avantageuses de prix et de garanties à votre profit : grâce à la mise en concurrence des différents constructeurs, opérateurs photovoltaïques dans le cadre d'opérations « d'appels d'offres groupés », vous pourrez aussi bénéficier d'avantages supplémentaires souvent substantiels qui peuvent se situer à - 20 à - 40 %. On voit même des écarts de prix de 1 à 2 pour un même projet.

- **UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT** : chaque courtier du Cabinet EXCELNERGY Partner est en charge du suivi de votre dossier et du respect des clauses et du contenu des travaux par les entreprises retenues. Il vous accompagne donc aussi loin que possible pour assurer votre parfaite satisfaction jusqu'à la mise en service de la centrale solaire.
- **UN SERVICE TOTALEMENT INDÉPENDANT** : les courtiers du Cabinet EXCELNERGY Partner ne sont rattachés à aucun constructeur, opérateur solaire ou entreprise quelconque. Ils n'essaieront donc pas à placer l'un de « leurs produits ». Au contraire, leur indépendance totale et sans réserve vous garantit des conseils adaptés et non biaisés, source de grande sérénité dans votre future prise de décision.

COMPARATIFS DEVIS : EXEMPLES D'ECARTS...

- pour un projet de **centrale solaire au sol de 500 kWc/2023**.
 - Devis reçus d'installateurs P.V. (fourniture et pose) avec des variations extrêmes
 - de 822 €HT/kWc** (distance installateur/chantier : 100 kms)
 - à **1235 €HT/kWc** (distance installateur/chantier : 250 kms)

soit + 50 %

- pour un projet de **fourniture et pose de la charpente**

d'un **abri-PK Smart Abripark de 2 020 m² /3^èT 2023.**

– Devis reçus de constructeurs métalliques avec des variations extrêmes

de 115 264 €HT (distance charpentier/chantier : 300 kms)

– **à 222 700 €HT** (distance charpentier/chantier : 15 kms)

soit + 93 %